



FLASH INFO

Campagne de mobilité des Surveillants et Brigadiers : Nouvelles Lettres de Classement : espérons que cette fois, ce soit la bonne !

L'UFAP UNSa Justice vous informe de l'envoi des nouvelles lettres de classement...

Celles-ci devraient être envoyées à partir de ce jeudi 13 juin aux DISP... Croisons les doigts pour qu'il n'y ait pas un nouveau faux départ !

A la demande de notre organisation syndicale, une nouvelle période d'annulation/modification s'ouvre jusqu'au 20 juin 2024 minuit.

L'UFAP UNSa Justice déplore que le logiciel « Harmonie » et les effets de bord de la réforme statutaire aient apporté leur lot de difficultés pour toutes et tous : des agents dans le flou le plus total pour leur mobilité et des personnels administratifs contraints à un travail digne des 12 travaux d'Hercule !

Espérons aujourd'hui que la suite de la campagne de mobilité se déroulera sans nouvel incident.

A ce jour, la date de publication des résultats de la mobilité reste fixée au 15 juillet 2024

L'UFAP UNSa Justice vous invite, une nouvelle fois, à vérifier attentivement vos vœux, dès réception des nouvelles lettres de classement et à les annuler si besoin.

En cas de difficulté ou d'anomalie persistante, rapprochez-vous de vos représentants locaux UFAP UNSa Justice ainsi que de votre pôle RH de proximité, afin d'être accompagné dans vos démarches.

L'UFAP UNSa Justice rappelle à la DAP la nécessité de traiter avec compréhension, indulgence et bienveillance les demandes des agents.

Les personnels pénitentiaires n'ont pas à être les dindons de la farce informatique d'un logiciel de gestion capricieux...



L'UFAP UNSa JUSTICE VOUS iNFORME

Le 13 juin 2024

Plus d'infos sur ufap.fr